

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-1038

présenté par

Mme Taurinya, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Immigration, asile et intégration »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Immigration et asile	0	2 355 767
Intégration et accès à la nationalité française	2 355 767	0
TOTAUX	2 355 767	2 355 767
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons dénoncer la nouvelle baisse drastique des fonds alloués à l'accompagnement des foyers migrants.

L'action relative à l'accompagnement des foyers de travailleurs migrants est réduite à néant pour 2025 avec seulement 1,344 millions d'euros de crédits, alors qu'elle était de 9,3 milliards l'an dernier, subissant déjà une baisse de -18%. Cette nouvelle baisse est colossale : -85% ! Selon le document budgétaire cela est notamment dû à un transfert de crédits de 5,6 millions d'euros vers la mission "Cohésion des territoires", or après ce transfert il devrait rester 3,7 millions d'euros sur cette action, mais il n'en reste que 1,344 millions, où sont donc passés les 2 355 767 euros restants?

Le plan de traitement des foyers de travailleurs migrants datant de 1998 n'avait atteint que 86% de réalisation, il reste donc encore beaucoup à faire pour rénover et moderniser ces foyers de travailleurs et en finir avec des conditions indignes de logements vétustes.

La question de l'appel aux travailleurs migrants dans les secteurs en tension était au cœur des débats de la dernière loi Immigration, l'accès aux droits des personnes étrangères doit être une priorité et est trop souvent négligée dans les débats, dont le droit au logement. Nous devons garantir l'amélioration des conditions de vie de ces travailleurs.

Nous demandons donc a minima de renforcer l'action dédiée à l'accompagnement des foyers migrants à hauteur des crédits qui lui étaient dédiés.

Le financement de cette mesure se fait par le prélèvement de 2 355 767 d'euros d'AE et de CP de l'action 03 : « Lutte contre l'immigration irrégulière » du programme 303 « Immigration et asile » pour abonder l'action 16 « Accompagnement des foyers de travailleurs migrants » du programme 104 Intégration et accès à la nationalité française de 2 355 767 d'euros d'AE et de CP.